

DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES**du 25 avril 2007****portant nomination de juges au Tribunal de première instance des Communautés européennes**

(2007/267/CE, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 224,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 140,

considérant ce qui suit:

(1) Les mandats de MM. Jörg PIRRUNG, Hubert LEGAL, John D. COOKE, Rafael GARCÍA-VALDECASAS, Nicholas James FORWOOD, de M^{mes} Ena CREMONA et Irena PELIKÁNOVÁ, de M. Vilenas VADAPALAS, de M^{me} Ingrida LABUCKA et de MM. Enzo MOAVERO MILANESI, Nils WAHL, Miro PREK et Theodore CHIPEV, juges au Tribunal de première instance des Communautés européennes, viennent à expiration le 31 août 2007.

(2) Il convient de procéder au renouvellement partiel des membres du Tribunal de première instance des Communautés européennes pour la période allant du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2013; cependant, faute de proposition, la nomination d'un juge ne pourra intervenir qu'ultérieurement,

DÉCIDENT:

Article premier

Sont nommés juges au Tribunal de première instance des Communautés européennes pour la période allant du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2013:

Monsieur Theodore CHIPEV

Monsieur John D. COOKE

Madame Ena CREMONA

Monsieur Alfred DITTRICH

Monsieur Nicholas James FORWOOD

Madame Ingrida LABUCKA

Monsieur Enzo MOAVERO MILANESI

Madame Irena PELIKÁNOVÁ

Monsieur Miro PREK

Monsieur Laurent TRUCHOT

Monsieur Vilenas VADAPALAS

Monsieur Nils WAHL

Article 2

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 25 avril 2007.

Le président

W. SCHÖNFELDER